

SOCLE COMMUN
DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES

COMPÉTENCE 7 : « L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE »
DANS LA CLASSE DE FRANÇAIS

Préambule :

Les dispositions de l'arrêté du 8 juillet 2008 concernant les programmes de l'enseignement du français entrent en application selon le calendrier suivant :

- rentrée 2009-2010 Classe de sixième ;
- rentrée 2010-2011 Classe de cinquième ;
- rentrée 2011-2012 Classe de quatrième ;
- rentrée 2012-2013 Classe de troisième.

Pour les années scolaires 2009-2010 et 2010-2011, l'enseignant de français oeuvrera donc à l'acquisition du socle commun en appliquant les dispositions des programmes de l'enseignement du français de l'arrêté du 10 janvier 1997 pour le cycle central et de l'arrêté du 26 décembre 1996 pour le cycle d'orientation.

Pour les programmes actuellement en vigueur pour le cycle central et le cycle d'orientation, les documents d'accompagnement, réédités en novembre 2004 par le Centre National de Documentation Pédagogique et en ligne à l'adresse <http://www.cndp.fr/produits/detailsimp.asp?Ref=755A1020>, formulent de façon explicite et argumentée en quoi telle connaissance ou tel savoir-faire aident à la construction de telle compétence : ils montrent l'articulation entre l'acquisition de savoirs, les méthodes propres à la discipline, les tâches proposées aux élèves et les savoir-faire qu'elles mettent en œuvre.

Comme le rappelle le texte Français, Programmes et Accompagnement, « l'enseignement du français au collège a pour finalité de permettre à chacun de former sa personnalité et de devenir un citoyen conscient, autonome et responsable. Le collège est le niveau d'enseignement le plus élevé commun à tous les élèves ; lorsqu'ils le quittent, leurs itinéraires se diversifient, mais ils ont tous besoin des mêmes connaissances fondamentales dans les domaines linguistique et culturel. D'autre part, approchant de l'âge de la majorité, ils deviennent des participants actifs de la vie sociale : ils doivent donc être tous en mesure de s'exprimer et de structurer leur jugement », par ailleurs « les connaissances à acquérir ne peuvent être dissociées des compétences qui en permettent la mise en œuvre ».

Le tableau ci-dessous propose une lecture croisée des documents d'accompagnement, de l'attestation de maîtrise l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun au palier 3, de la circulaire n° 2008-092 du 11/07/2008 intitulée « Parcours de découverte des métiers et des formations », d'informations extraites des sites « éducol » et « onisep ». Ce document ne présente aucun caractère prescriptif ou limitatif.

Compétence 7 – L'autonomie et l'initiative

	Modalités	Support	Exemple de mise en oeuvre
<p>DECOUVRIR LES METIERS ET LES FORMATIONS</p>	<p>« Permettre à chaque élève d'identifier le lien entre son travail scolaire du moment et l'itinéraire de formation qu'il construit, ouvrir son horizon personnel au-delà des seules représentations des métiers et des formations rencontrées dans la famille ou le quartier, étayer son ambition individuelle par une familiarité acquise avec le système de formation, construire des connaissances et des attitudes actives pour préparer ses choix, à l'occasion des périodes de transition - scolaires mais aussi professionnelles pour tout le long de la vie - de sorte de les fonder sur des bases aussi solides que possible, telles sont les ambitions du parcours de découverte des métiers et des formations mis en place, pour tous les élèves, dès la classe de 5^{ème} .</p> <p>À ce titre, les enseignants de toutes les disciplines sont concernés par la mise en oeuvre de ce parcours.</p> <p>À partir de la classe de cinquième, débute la découverte d'une large palette de métiers, dans un parcours construit jalonné d'«étapes- métiers» qui se poursuivra jusqu'en classe de troisième et pourra utilement être poursuivi au lycée. Ces étapes-métiers peuvent prendre appui sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les enseignements : la découverte des métiers peut s'inscrire dans l'activité pédagogique des enseignants. La contribution des différentes disciplines peut être coordonnée en tant que de besoin par le conseil pédagogique. L'option facultative de découverte professionnelle trois heures en classe de troisième sera offerte dans tous les collèges à la rentrée 2008 pour les élèves volontaires ; - les heures de vie de classe : à tous les niveaux d'enseignement, les heures de vie de classe peuvent être utilisées pour la mise en oeuvre des activités encadrées liées à ce parcours. Inscrites à l'emploi du temps des élèves, coordonnées par le professeur principal, elles peuvent éventuellement être annualisées pour plus d'efficacité ; - les actions éducatives existantes mises en oeuvre aux niveaux académique et départemental ou les actions spécifiques de l'établissement, en relayant, entre autres, les initiatives nationales (semaine École-Entreprise, semaines de la presse, de la science, actions d'éducation artistique et culturelle, contributions des branches professionnelles nationales, etc.) ; - les modalités variées de contact avec le monde de l'entreprise et du travail : visites d'information in situ, rencontres avec des professionnels, carrefours métiers, etc. ; - les séquences d'observation en milieu professionnel ; - le temps de l'accompagnement éducatif qui peut également compléter ce dispositif. <p>La classe de quatrième est mise à profit pour la découverte des voies de formations. C'est aussi une activité en soi, visant à familiariser les élèves avec les cursus et les poursuites d'études tout en faisant le lien avec les métiers ». Cf. circulaire.</p>		
<p>Envisager son orientation de façon éclairée</p>	<p>« Le programme de français stricto sensu présente des entrées correspondant aux objectifs du PDMF, mais c'est essentiellement au travers de toutes les mises en situation proposées, d'activités orales ou écrites, que le professeur peut à son choix évoquer les composantes métiers et formations : élaboration de compte rendu ou résumé, prise de parole en public, analyse de texte, recherche documentaire, initiation à la recherche sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias, etc.</p> <p>Compétence indispensable pour le parcours de découverte des métiers et des formations, la maîtrise de la langue française est nécessaire dans tous les enseignements et dans la vie personnelle et professionnelle. La lecture, l'expression écrite et orale, l'expression de soi, les formes de l'argumentation, la prise en compte d'autrui trouvent un écho dans le PDMF : s'adapter à son interlocuteur, savoir observer, écouter, présenter ses choix en sont une donnée essentielle ».</p> <p>Cf. http://eduscol.education.fr/pid231_33-cid49684/liens-avec-les-programmes.html</p>		
<p>Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers</p>	<p>Supports :</p> <p>Roman, poésie, théâtre, articles de presse :</p> <p>« Choisir sa vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Choisir ou subir...</i> , Marcel Aymé - <i>L'obteneur de roses</i>, Jacques Lanzmann - <i>La porte des poissonniers</i>, Hubert Comte - <i>Le Horn après la tempête</i>, Yves Parlier <p>Un métier à la loupe</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le charpentier</i>, Charles Péguy - <i>Architecte pétrolier</i>, Parcours Onisep - <i>Ouvrière</i>, Franck Magloire - <i>L'art d'écrire un récit de guerre</i>, E. Wharton 	<p>La dimension humaine du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Rafaniello, le cordonnier</i>, Erri de Luca - <i>Michel-Ange</i>, José Maria de Heredia - <i>Les travaux et les jours</i>, Michel Vinaver - <i>La concurrence</i>, Jean-Claude Grumberg <p>La vie de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Stupeur et tremblements</i>, Amélie Nothomb - <i>L'usine</i>, Franck Magloire - <i>Traitement de choc</i>, Italo Calvino - <i>Au commencement était le verbe</i>, L. Joffrin 	
<p>Connaître les systèmes d'éducation, de formation et de certification</p>	<p>Un monde qui bouge</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Gastronomie des temps nouveaux</i>, René Barjavel - <i>40 ans d'informatique</i>, Michel Houellebecq - <i>John l'Enfer</i>, Didier Decoin - <i>De la fonte en fusion...au feu de mots</i>, Pascale Roze » Cf. http://www.onisep.fr/onisep-portal/portal/media?type/html/group/gp/page/interieur.espace.librairie.rechercheProduitDetail/js_peid/LibrairieDetailProduit?id=503 <p>Images fixes ou animées...</p>		

<p>ETRE CAPABLE DE MOBILISER SES RESSOURCES INTELLECT. ET PHYSIQUES DANS DIVERSES SITUATIONS</p>			
<p>Etre autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles</p>	<p>En fin de 5e, les élèves maîtrisent le maniement d'un dictionnaire usuel, distinguent définition et exemple. Ils ont été initiés à la lecture de la presse (par exemple étude de la une d'un quotidien). Enfin, ils doivent savoir adapter leur lecture aux différentes formes de textes, en particulier lorsqu'il s'agit de lire des consignes. Pour les autres ouvrages documentaires, on reprend les approches de supports documentaires diversifiés. Par ailleurs, on poursuit également l'initiation aux ressources documentaires sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias (CD Rom). Dans ce domaine, la collaboration avec les professeurs documentalistes du CDI est essentielle.</p> <p>Pour conduire les élèves à une plus grande autonomie dans le choix et le maniement des documents, on développe l'usage de dictionnaires, d'usuels et d'ouvrages de références. On leur apprend à consulter les banques de données, notamment informatiques et télématiques. Dans l'étude de la presse, on distingue l'information du commentaire, on fait percevoir comment les informations ont été sélectionnées et on dégage les spécificités du discours journalistique, en comparant par exemple le traitement d'un même sujet dans plusieurs journaux (écrits ou audiovisuels).</p>		<p>Demander à l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de reformuler et d'explicitier les tâches ou activités pour qu'il verbalise avec ses mots ce qui lui est demandé et qu'il en précise la méthodologie - de décrire ses procédures et modalités de travail. <p>Toute activité de classe qui requiert une écriture à usage personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise de notes à partir d'un support écrit ou d'une communication orale, et reprise de ces notes en vue d'une utilisation précise, - mise en ordre des idées et informations, - écriture et réécriture du brouillon, - utilisation du traitement de texte.
<p>Connaître son potentiel, savoir s'auto évaluer</p>	<p>Dans le cadre d'une séquence, l'enseignant ne se borne pas à une évaluation unique, avec un exercice « de contrôle » en fin de parcours. Il pratique au contraire diverses formes d'évaluation intermédiaire, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de l'oral ; il peut avoir recours à l'auto-correction.</p> <p>Il s'agit alors de mesurer à quel degré les élèves ont acquis les compétences précisément attendues au terme de la séquence.</p> <p>En cours d'année, de séquence en séquence, les élèves sont informés de leurs progrès collectifs et individuels. Cette démarche n'exclut pas celle qui consiste à situer chaque élève parmi les autres. Dans ce sens, afin de mieux évaluer la position de chacun parmi tous les élèves d'un même niveau, des exercices de lecture, d'écriture et d'oral communs aux différentes divisions d'un établissement sont recommandés.</p> <p>L'échec dans une activité ou l'erreur dans un exercice sont à analyser comme des signaux indiquant une difficulté et non comme des fautes. On jugera réussi un exercice ou une activité qui satisfait aux critères retenus en fonction de l'objectif de la séquence. On détermine les critères de réussite d'un exercice ou d'une activité en analysant les compétences qui s'y trouvent mises en jeu. L'ensemble des critères retenus est clairement indiqué aux élèves.</p> <p>Les appréciations orales ou écrites sont formulées de façon précise et détaillée. Au-delà du simple constat, elles renseignent l'élève de manière nuancée sur ses réussites et ses échecs, et lui donnent des conseils pour qu'il puisse progresser.</p> <p>On peut aussi demander aux élèves de porter eux-mêmes une appréciation sur l'exercice ou l'activité réalisés ; ou parfois leur demander de participer à l'évaluation de ce qu'un de leurs camarades vient de produire.</p> <p>La pédagogie de soutien passe par l'analyse des difficultés rencontrées par l'élève, de manière à remonter à leurs origines. L'analyse préalable étant menée, la mise en oeuvre du soutien appelle une pédagogie de contrat, énonçant clairement les objectifs retenus, associant l'élève aux étapes d'apprentissage et précisant les formes d'évaluation ou d'auto-évaluation envisagées. Un élève en difficulté manque souvent de repères.</p>		<p>L'exercice de la récitation favorise l'apprentissage de la co-évaluation (ton, articulation, rythme, diction, volume, mémorisation...) qui prend en compte le point de vue des élèves aussi bien que celui du professeur. La lecture à haute voix peut être évaluée selon les mêmes procédures.</p> <p>Le traitement de l'erreur est déterminant. Il est donc important que les diverses formes d'évaluation débouchent toujours sur un temps d'analyse, par l'élève, de ses erreurs : quelles stratégies a-t-il voulu mettre en oeuvre pour tenter de résoudre les difficultés rencontrées ? Pourquoi s'est-il trompé ? Comment aurait-il pu l'éviter ? Un élève en échec devant des cas très simples d'accord du participe passé est peut-être incapable de faire la différence entre l'auxiliaire « avoir » et l'auxiliaire « être » sous ses formes composées (« il a été »). Il peut aussi ne pas savoir identifier le sujet et le c.o.d. Il peut enfin ne pas maîtriser la notion d'accord en genre et en nombre. Il importe donc de trouver d'abord l'origine des erreurs pour ensuite les traiter en s'attaquant à leurs causes. Ce travail se fait le plus individuellement possible, en associant l'élève à l'analyse des difficultés qu'il rencontre.</p>
<p>Avoir une bonne maîtrise de son corps</p>	<p>Les différents langages de l'espace et du corps (mime, mimiques, attitudes corporelles, installation dans l'espace de la classe, etc.) sont travaillés parallèlement à la mémoire et à la voix ; les élèves comprennent ainsi le rôle de ces éléments signifiants dans toute situation de communication. Jouer une fable ou une histoire, qu'il s'agisse de textes mémorisés ou seulement lus, aide à comprendre que mime, mimiques et attitudes corporelles, particulièrement signifiants au théâtre, le sont dans toute situation de communication. On peut aussi pratiquer sur ces textes, représentés seuls ou à plusieurs, un travail de mise en voix et de mise en gestes.</p> <p>Le jeu théâtral se fait à partir d'une lecture : texte de théâtre, texte poétique ou passage de récit faisant intervenir des paroles rapportées au style direct. Il fait travailler la mise en voix (timbre, tempo), en espace (situation des personnages les uns par rapport aux autres, cadre, lumière) et en gestes (regards, mobilité corporelle). On ne cherche pas à mimer de façon artificielle, mais seulement à faire percevoir concrètement la situation d'énonciation pour que les élèves comprennent mieux comment elle implique, et éventuellement modifie, la signification des textes. Ces exercices sont fortement recommandés.</p> <p>Les indications données pour le cycle central restent valables pour la classe de 3e : « la préparation d'un ensemble de scènes ou la réalisation d'une pièce de théâtre peut constituer un grand projet pour un groupe d'élèves animés par des enseignants formés à cette activité ». Dans les situations de classe ordinaires, on visionnera des extraits de différentes mises en scène d'une pièce et, pour le travail d'expression des élèves, on choisira des extraits de pièces étudiées dans l'année. On y sélectionnera des scènes où des passions se manifestent de façon particulièrement vive, appelant un travail sur les traductions vocales de l'univers passionnel. On pourra également sélectionner des scènes d'argumentation, à caractère privé (relation amoureuse par exemple) ou à caractère public (politique par exemple). Dans tous les cas, le travail de théâtralisation, même modeste, doit, autant qu'il est possible dans le contexte scolaire, prendre en compte les différents langages de l'expression théâtrale : espace, lumière, mouvements corporels, voix. Ex : on peut ensuite réaliser un travail de mise en scène – si possible après avoir rencontré des comédiens – et l'on se préoccupe d'expression corporelle en liaison avec l'EPS, de musique et de décors avec les disciplines concernées (éducation musicale, arts plastiques, technologie).</p>		

FAIRE PREUVE D'INITIATIVE			
S'impliquer dans un projet individuel ou collectif	<p>Prolongeant les activités orales, et au-delà des jeux de rôles, des simulations ponctuelles et des exercices de diction, la préparation d'un ensemble de scènes ou la réalisation d'une pièce de théâtre peut constituer un grand projet pour un groupe d'élèves animés par des enseignants formés à cette activité.</p> <p>[...] en français, une pédagogie de projet orientée vers des réalisations concrètes, par exemple, la mise en scène et la représentation d'une scène théâtrale ou l'écriture et la diffusion d'un conte, d'une nouvelle ou d'un recueil poétique.</p> <p>Dans le cadre d'une séquence pédagogique, ou la constituant, la simulation globale donne lieu à une gamme étendue d'activités langagières et discursives, orales et écrites : recherche et consultation de documents, activités de discussions et de débat, lettres échangées, articles de presse, écrits d'imagination, récits quotidiens et jeux de rôles, etc.</p>		
Savoir travailler en équipe	<p>De manière générale, le travail de l'oral en classe de 3e doit permettre à l'élève de sortir des limites d'un discours exclusivement organisé autour de points de vue personnels, ou d'une sensibilité au monde qu'il suffirait d'affirmer sans chercher à la faire partager, pour prendre en compte l'univers de référence et de valeurs de ses interlocuteurs. Il évalue alors leur écoute et leur compréhension, et organise son intervention en conséquence. C'est à cette condition qu'il pourra rendre légitime et persuasive l'expression de soi dans son propos. L'éducation à la citoyenneté s'ancre dans cette capacité à se décentrer et à se projeter dans un autre univers que le sien propre : le travail de l'oral permet de favoriser une telle attitude.</p> <p>Partant de la pratique des dialogues mise en oeuvre en 5e et 4e, on amène les élèves à maîtriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formulation d'une question précise en fonction d'un destinataire (appelant à développer une information, à justifier un avis, etc.), - l'écoute de l'énoncé d'autrui ; sa reformulation pour assurer la compréhension (la parole échangée est mise en communauté du sens. L'écoute est donc le symétrique obligé de la parole), - l'expression d'une opinion personnelle. <p>Cette pratique pourra se faire en situation d'échange à deux (dialogue), ou en situation de groupe (débat). Elle prendra appui sur des lectures (oeuvres littéraires, presse, documents audiovisuels,...).</p> <p>La prise en compte d'autrui se réalise à la fois dans l'acquisition des références culturelles et dans l'élaboration des productions écrites et orales. Dans le travail du français en 3e, cette prise en compte concerne donc aussi bien la personnalité individuelle de celui à qui l'on s'adresse que les identités collectives et les différences culturelles.</p>		
Manifester curiosité, créativité, motivation, à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement	<p>Ces objectifs sont liés à la formation de la personnalité des adolescents, au désir et à la volonté d'une expression plus articulée des goûts et des opinions à cet âge. Ils tiennent aussi au fait que la 3e est le terme des cycles de l'enseignement obligatoire pour tous : il faut donc marquer une étape forte dans le cursus de formation.</p>	<p>« L'ouverture aux littératures étrangères, notamment européennes » demande aux professeurs d'inclure dans les oeuvres étudiées au cours de l'année « au moins un titre pris dans les littératures européennes ». Les élèves ont déjà eu accès, au cours des années précédentes, à des oeuvres étrangères versées dans le patrimoine culturel général. Elles étaient lues et étudiées pour leur intérêt narratif et littéraire, indépendamment de leur origine linguistique et culturelle.</p>	<p>La Tribune des lecteurs Dominantes discursives : louer/critiquer À la manière de Marguerite de Navarre qui, dans L'Heptaméron, fait présenter des nouvelles par dix « devisants » qui les commentent, on propose aux élèves de présenter à la classe dix livres dont la lecture a intéressé tel ou tel d'entre eux. Pour que cette présentation conserve son unité, on sélectionnera des ouvrages rassemblés autour d'une même thématique, issus de l'aire francophone ou de littératures étrangères : souvenirs d'enfance, portraits de mère, épisodes de guerre, premières amours, etc. Chaque élève présente un livre en le situant dans la thématique d'ensemble pour en faire ressortir les caractéristiques propres. L'objectif est à chaque fois d'en faire ressortir l'originalité, tout en donnant à l'auditoire le sentiment que l'ouvrage est accessible et intéressant.</p>
Savoir prendre des initiatives et des décisions	<p>L'exercice de l'argumentation implique d'une part une prise de position de l'élève dans son discours, c'est-à-dire une responsabilité dans la parole qu'il assume et qui l'exprime, et d'autre part la reconnaissance des opinions et des valeurs d'autrui, c'est-à-dire la prise de conscience du caractère à la fois relatif et discutable des opinions. Le programme vise à donner aux élèves les moyens linguistiques qui leur permettent de maîtriser ces différents éléments.</p> <p>Les élèves doivent apprendre à reconnaître et à utiliser un large clavier d'attitudes énonciatives : le programme les établit entre deux pôles, d'un côté l'engagement du sujet dans sa parole et de l'autre la distanciation. L'engagement met l'accent sur l'implication de soi, aussi bien dans l'expression d'une opinion, lorsqu'il s'agit par exemple de défendre une conviction, que dans l'expression de la sensibilité, lorsqu'il s'agit par exemple de faire partager une émotion ou de communiquer une passion. La distanciation entraîne au contraire au détachement du sujet de sa parole : c'est le cas par exemple lorsqu'on invite les élèves à rechercher une plus grande objectivité, en mettant en relation des séries de faits, ou à marquer une distance critique par rapport à un événement ; c'est aussi le cas lorsqu'on les conduit à maîtriser les formes de la dérision, de l'ironie et de l'humour, qui permettent d'exprimer une appréciation ou un jugement avec les formes du détachement tout en sollicitant la participation d'autrui.</p>		